

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

NOMINATION

Par décret n° 2000-1538 du 6 juillet 2000.

Monsieur Abdelaziz Jomâa, ingénieur principal, est chargé des fonctions de directeur de l'unité de gestion par objectifs pour la réalisation du projet d'aménagement hydro-agricole de Bouficha du gouvernorat de Sousse.

En application des dispositions de l'article 5 du décret n° 99-846 du 12 avril 1999, l'intéressé bénéficie des avantages d'un sous-directeur d'administration centrale.

Arrêté du ministre de l'agriculture du 6 juillet 2000, portant ouverture d'un concours interne sur épreuves pour l'accès au grade de médecin vétérinaire principal.

Le ministre de l'agriculture,

Vu la loi n° 83-112 du 12 décembre 1983, portant statut général des personnels de l'Etat, des collectivités locales et des établissements publics à caractère administratif ensemble les textes qui l'ont modifié ou complétée et notamment la loi n° 97-83 du 20 décembre 1997,

Vu le décret n° 78-963 du 7 novembre 1978, portant statut des cadres communs des médecins vétérinaires, tel qu'il a été modifié par le décret 99-2490 du 8 novembre 1999 et notamment son article 6,

Vu l'arrêté du 9 octobre 1987, fixant le règlement et le programme du concours interne sur épreuves pour l'accès au grade de médecin vétérinaire principal.

Arrête :

Article premier. - Est ouvert, au ministère de l'agriculture le 26 septembre 2000 et jours suivants, un concours interne sur épreuves pour l'accès au grade de médecin vétérinaire principal, conformément aux dispositions de l'arrêté du 9 octobre 1987 susvisé.

Art. 2. - Le nombre de postes à pourvoir est fixé à vingt (20)

Art. 3. - La liste d'inscription des candidatures sera close le 26 août 2000.

Tunis, le 6 juillet 2000.

Le Ministre de l'Agriculture
Sadok Rabeh

Vu

Le Premier Ministre
Mohamed Ghannouchi

MINISTERE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'EMPLOI

NOMINATIONS

Par décret n° 2000-1539 du 6 juillet 2000.

Monsieur Belhassen Thameur, administrateur conseiller, est chargé des fonctions de directeur de la coopération internationale et des relations extérieures au ministère de la formation professionnelle et de l'emploi.

Par décret n° 2000-1540 du 6 juillet 2000.

Monsieur Noureddine Ben Khélifa, administrateur général, est chargé des fonctions de directeur des relations avec les entreprises à la direction générale de la promotion de la formation professionnelle et de l'emploi au ministère de la formation professionnelle et de l'emploi.

Par décret n° 2000-1541 du 6 juillet 2000.

Melle Sihem Znouda, administrateur conseiller, est chargée des fonctions de directeur de l'information, de l'orientation professionnelle et de la communication au ministère de la formation professionnelle et de l'emploi.

Par décret n° 2000-1542 du 6 juillet 2000.

Monsieur Moncef Trabelsi, administrateur conseiller, est nommé inspecteur principal à l'inspection générale au ministère de la formation professionnelle et de l'emploi.

En application de l'article 19 du décret n° 2000-615 du 13 mars 2000, l'intéressé bénéficie du rang et avantages de directeur d'administration centrale.

Par décret n° 2000-1543 du 6 juillet 2000.

Monsieur Abdallah Rabeh, administrateur, est chargé des fonctions de chef de bureau des relations avec le citoyen au ministère de la formation professionnelle et de l'emploi.

En application des dispositions de l'article 5 du décret n° 93-1549 du 26 juillet 1993, l'intéressé a rang et avantages de directeur d'administration centrale.

Par décret n° 2000-1544 du 6 juillet 2000.

Madame Faiza Kallel épouse Kchaou, conseiller des services publics, est chargée des fonctions de sous-directeur de la collecte et du traitement des données à la direction générale de l'observatoire national de l'emploi et des qualifications au ministère de la formation professionnelle et de l'emploi.

Par décret n° 2000-1545 du 6 juillet 2000.

Madame Emna Arifa, inspecteur de travail, est chargée des fonctions de sous-directeur des encouragements à la direction générale de la promotion de la formation professionnelle et de l'emploi au ministère de la formation professionnelle et de l'emploi.

Par décret n° 2000-1546 du 6 juillet 2000.

Monsieur Mokhtar Agrebi, administrateur conseiller, est chargé des fonctions de chef de division de la formation professionnelle à la direction régionale de la formation professionnelle et de l'emploi de Ben Arous.

En application des dispositions de l'article 12 du décret n° 94-1218 du 30 mai 1994, l'intéressé bénéficie des avantages et indemnités alloués à un sous-directeur d'administration centrale.

MINISTERE DES DOMAINES DE L'ETAT ET DES AFFAIRES FONCIERES

NOMINATION

Par décret n° 2000-1547 du 6 juillet 2000.

Monsieur Fathi Otay, ingénieur des travaux, est chargé des fonctions de chef de service des expertises des valeurs locatives des biens immeubles à la direction générale des expertises au ministère des domaines de l'Etat et des affaires foncières.